

par l'autorité pertinente, mais je ne suis pas en mesure de l'accepter sous l'aspect de sa crédibilité.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander alors à l'honorable ministre d'obtenir les chiffres des quantités de sucre entreposées, et que j'ai déclaré être de l'ordre de 400 millions de livres. La majoration du prix du sucre de 5, 6, 7, 8 ou 9 cents la livre s'est révélée une véritable manne pour quelques individus. N'est-ce pas un délit lorsqu'une personne convient avec d'autres de majorer les prix de façon uniforme au moment où ces personnes possèdent un surplus d'un produit quelconque? N'est-ce pas là un délit?

L'hon. M. Chevrier: Monsieur l'Orateur, l'observation de mon honorable ami comporte un aspect juridique. Comme je l'ai déjà indiqué, je ne saurais rien ajouter à mes considérations antérieures, mais je voudrais souligner à la Chambre que, nonobstant les nombreuses questions qui ont déjà été posées ce soir, à 7 heures, je présenterai les prévisions budgétaires du ministère de la Justice, et j'accueillerai volontiers chacune de ces questions. Même si elles sont admissibles à l'appel de l'ordre du jour, il existe forcément une limite à leur multiplicité. Je serai donc disposé à y répondre ce soir.

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire.

M. l'Orateur: S'agit-il encore du prix du sucre? De nombreuses questions ont été posées à ce sujet. L'honorable député a entendu les explications du ministre de la Justice et je me demande si les autres questions à ce sujet ne pourraient pas être remises jusqu'à sept heures ce soir.

M. Howard: Ce n'est pas tout à fait ce que je voulais demander au ministre. N'est-il pas vrai que toutes les paroles qui ont été prononcées servent simplement à dissimuler le fait que le gouvernement n'entend rien faire?

Des voix: Absurdités.

L'hon. M. Chevrier: Je ne peux permettre qu'on prétende que rien n'a été fait, lorsque trois sinon quatre sociétés ont été poursuivies par le directeur des recherches et qu'elles ont été trouvées coupables.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non pas de ces infractions.

M. l'Orateur: A l'ordre! J'estime que nous entamons un débat. Nous avons discuté la question à fond et nous aurons l'occasion de poursuivre le débat à sept heures.

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OTAN—ON SONGERAIT À DIMINUER LA CONTRIBUTION NAVALE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Le gouvernement a-t-il décidé de réduire le rôle que joue la Marine canadienne au sein de l'OTAN?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Harkness: Une question complémentaire. Le gouvernement a-t-il des projets en vue de remplacer en temps voulu les navires qui devront être retirés du service dans cinq ou six ans parce qu'ils ne seront plus en état de servir, de façon que nous puissions continuer à remplir nos engagements envers l'OTAN?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, nous avons maintenant les navires nécessaires pour remplir nos engagements actuels. Nous nous appliquons dès maintenant à élaborer des plans qui nous permettront de remplir tout engagement à venir.

L'hon. M. Harkness: Une autre question complémentaire. Le ministre ne sait-il pas qu'il faut plusieurs années pour élaborer et mettre à exécution un programme de construction navale et que si un tel programme n'est pas institué dès maintenant, nous ne parviendrons pas à fournir le nombre de navires que nous avons fournis jusqu'à présent?

L'hon. M. Hellyer: Je m'en rends parfaitement compte et je sais fort bien aussi que si l'on met sur pied un mauvais programme, il faut bien des années pour s'en débarrasser.

Des voix: Que dire de l'Arrow?

LE COMITÉ ÉTUDIERAIT LE PROJET D'ABANDON DE BASES AÉRIENNES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): J'aimerais demander au ministre de la Défense nationale s'il peut nous assurer que rien ne sera décidé quant à toutes ces bases aériennes qu'on songe à abandonner, suivant le programme d'austérité qu'il est en train de dresser, tant que le comité spécial de la défense n'aura pas eu l'occasion d'examiner la question sous tous ses aspects.

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, la revue que nous faisons actuellement suscite de multiples propositions, mais, dans le cas de la plupart d'entre elles, rien ne sera décidé, j'en suis sûr,